

DÉCISION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR SES ACTIVITÉS ET L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Doc. Assembly/AU/3(XX)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique ;
2. **FÉLICITE** le CPS et la Commission ainsi que les Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, pour leur engagement et leurs efforts ;
3. **NOTE** les avancées récentes enregistrées dans le processus de sortie de crise à Madagascar, notamment l'annonce par Messieurs Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina qu'ils ne seront pas candidats à la prochaine élection présidentielle, **ENCOURAGE** la poursuite des efforts en cours dans la mise en œuvre intégrale de la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar et **DEMANDE** à la Commission de convoquer rapidement une réunion de Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M), et au CPS de se réunir immédiatement par après, pour évaluer la situation et prendre les mesures requises;
4. **SE FÉLICITE** des progrès remarquables enregistrés en Somalie, tant sur le plan sécuritaire, avec l'extension continue des zones qui sont sous le contrôle des Forces somaliennes et de l'AMISOM, que sur le plan politique, avec la fin de la Transition et l'élection d'un nouveau Président de la République, **LANCE UN APPEL** aux États membres et aux partenaires internationaux pour qu'ils fournissent l'assistance nécessaire pour la consolidation des gains enregistrés, et le renforcement des capacités de l'État somalien, notamment sur le plan sécuritaire, **SE FÉLICITE** de la revue de l'AMISOM conduite par la Commission entre décembre 2012 et janvier 2013 et **ATTEND AVEC INTÉRÊT** la mise en œuvre des recommandations qui y sont contenues, telles qu'elles auront été examinées et approuvées par le CPS;
5. **EXPRIME SA PRÉOCCUPATION** face à l'impasse persistante dans les processus de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie et **RÉAFFIRME** l'appel de l'UA pour l'intensification des efforts de l'Afrique en vue d'aider les deux pays à surmonter, les difficultés actuelles, à normaliser leurs relations et à jeter les bases pour une paix et une sécurité durables en Afrique, **RÉITÈRE ÉGALEMENT** l'urgente nécessité de la mise en œuvre effective et scrupuleuse de l'Accord du 6 juin 2010 entre Djibouti et l'Érythrée et **DEMANDE** au CPS d'assurer activement le suivi de la question et de lui faire rapport à cet effet;
6. **RÉITÈRE SON APPUI** à une approche régionale et holistique des défis à la paix, à la sécurité et la stabilité dans la Corne de l'Afrique, en appui à l'IGAD, **DEMANDE** à la Commission, en consultation avec les pays de la région, l'IGAD,

l'Union européenne, les Nations Unies et d'autres partenaires, de prendre les dispositions nécessaires en vue du lancement de ce processus, et de soumettre un rapport au CPS sur ces efforts, avant la prochaine session ordinaire de la Conférence;

7. **ENCOURAGE** les parties au Document de Doha pour la paix au Darfour (DDPD), à savoir le Gouvernement du Soudan et le Mouvement pour la liberté et la justice (LJM), intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre de l'Accord, et **SOULIGNE** la nécessité de renouveler les efforts pour rendre le processus de paix plus inclusif, **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle apporte l'assistance financière et toute autre assistance requise en vue de la consolidation des avancées enregistrées au Darfour, **EXPRIME SA PRÉOCCUPATION** face à la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain, **APPELLE** tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue, **AFFIRME SON APPUI** aux efforts de l'Opération hybride de l'Union africaine et des Nations Unies (MINUAD), et **SE FÉLICITE** de la nomination du Dr Mohamed Ibn Chambas comme nouveau Représentant spécial conjoint pour la MINUAD;
8. **RÉITÈRE SON PLEIN APPUI** à la Feuille de route adoptée par le CPS le 24 avril 2012 sur la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud, **SE FÉLICITE** de la signature des Accords du 27 septembre 2012 entre les deux pays, ainsi que des résultats du Sommet entre les Présidents Omar Hassan Al Bashir et Salva Kiir Mayardit, tenu à Addis-Abeba les 4 et 5 janvier 2013, et **SOULIGNE** l'impératif et l'obligation des deux pays à mettre scrupuleusement en œuvre les engagements pris, **FÉLICITE** le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA et ses membres, les anciens Présidents Thabo Mbéki, Abdulsalami Abubakar et Pierre Buyoya, pour leur engagement et persévérance, et l'Éthiopie, qui assure la présidence de l'IGAD, pour son rôle actif en faveur de la paix dans et entre les deux pays, **ENCOURAGE** ces derniers à poursuivre leurs efforts;
9. **RÉITÈRE SA FERME CONDAMNATION** des groupes armés et de toutes les autres forces négatives opérants à l'Est de la RDC, ainsi que son rejet absolu du recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques. La Conférence **APPORTE SON PLEIN APPUI** aux efforts de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL), de la SADC, ainsi qu'à ceux du Gouvernement congolais visant à restaurer dans les plus brefs délais et intégralement son autorité sur l'ensemble de son territoire. La Conférence **DEMANDE** à la Commission de poursuivre les efforts engagés en vue du déploiement rapide de la Force internationale neutre (FIN), sur la base d'une articulation avec la MONUSCO, dont le mandat doit être révisé pour être plus coercitif, et du renforcement du Mécanisme conjoint de vérification élargie (MCVE), qui doit opérer sous l'autorité de l'UA, sur mandat du CP
10. **SE FÉLICITE** des Accords conclus à Libreville, sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), entre les parties centrafricaines, ainsi que des premières mesures prises en vue de sa mise en œuvre, y compris la nomination d'un Premier ministre issu des rangs de

l'opposition, **SOULIGNE** l'impératif du respect scrupuleux de ces accords, et **DEMANDE** à la communauté internationale d'appuyer le processus de sortie de crise et les efforts de la CEEAC;

11. **SE FÉLICITE** des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du seigneur (RCI-LRA) et **ENCOURAGE** les pays concernés et la Commission à persévérer dans leurs efforts;
12. **FAIT SIENS** les différents communiqués sur la situation au Mali adoptés par le CPS, y compris le communiqué de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le 25 janvier 2013, **SE RÉJOUIT** de l'assistance apportée par les partenaires de l'UA, notamment la France, pour bloquer l'offensive lancée par les groupes terroristes et criminels le 10 janvier 2013, des efforts de l'UA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue du déploiement rapide de la Mission internationale de soutien au Mali, sous conduite africaine (MISMA), ainsi que des contributions en troupes faites par de nombreux pays de la région et au-delà, **DEMANDE INSTAMMENT** à tous les États membres de contribuer généreusement à la mobilisation du soutien nécessaire pour la MISMA et les Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), notamment à l'occasion de la Conférence de donateurs prévue le 29 janvier 2013, **APPELLE ÉGALEMENT** les partenaires de l'UA à contribuer au succès de la Conférence de donateurs et **INVITE** le Conseil de sécurité des Nations Unies à donner rapidement suite à la demande de l'UA et de la CEDEAO pour la mise en place d'un module de soutien financier par les contributions mises à recouvrement des Nations Unies et, dans l'intervalle, à autoriser l'établissement immédiat d'arrangements transitoires pour permettre le déploiement diligent de la MISMA et son fonctionnement efficace, **RÉAFFIRME SON SOUTIEN** aux autorités de transition et **MET EN GARDE** les membres de l'ancienne junte et les autres acteurs concernés contre toute entrave à la bonne conduite de la transition et des efforts visant à restaurer l'autorité de l'État malien sur l'ensemble de son territoire, **SE FÉLICITE** de la nomination de l'ancien Président Pierre Buyoya, comme Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel ;
13. **SE FÉLICITE** des avancées enregistrées dans la conduite de la transition en Guinée-Bissau, **SOULIGNE** la nécessité d'une unité d'action entre les membres de la communauté internationale et, à cet égard, **SE RÉJOUIT** du bon déroulement de la Mission conjointe UA/CEDEAO/CPLP/UE/NU à Bissau, du 16 au 21 décembre 2012, et **DEMANDE** au CPS et à la Commission d'en assurer le suivi;
14. **NOTE AVEC SATISFACTION** les progrès enregistrés dans le processus de transition en Afrique du Nord et **ENCOURAGE** tous les acteurs concernés à ne ménager aucun effort pour être à la hauteur des espoirs générés par les révolutions populaires qui ont lieu en Tunisie, en Égypte et en Libye;

15. **NOTE AVEC SATISFACTION** les avancées qui continuent d'être enregistrées dans la consolidation de la paix aux Comores, en Côte d'Ivoire et au Libéria, et **EXHORTE** les États membres et les partenaires internationaux à apporter tout le soutien requis aux processus en cours dans ces pays;
16. **SOULIGNE** la nécessité d'intensifier les efforts en vue de la reconstruction et du développement post-conflit pour consolider la paix là où elle n'est pas réalisée et, à cet égard, **DEMANDE** à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'Initiative de solidarité africaine (ISA);
17. **RÉITÈRE SA GRAVE PRÉOCCUPATION** face à la banalisation du recours à la rébellion armée pour faire prévaloir des revendications politiques, **SOULIGNE** la gravité que cette tendance fait peser sur la viabilité des processus démocratiques sur le continent, ainsi que sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, et **CONDAMNE FERMEMENT** cette pratique ainsi que tout soutien aux rebellions armées, **RÉITÈRE SA DEMANDE** à la Commission en vue de la soumission de recommandations concrètes sur les voies et moyens les meilleurs pour faire face au fléau du recours à la rébellion armée et à celui des revendications sécessionnistes;
18. **SE FÉLICITE** de la tenue, les 21 et 22 novembre 2012, à Pretoria, d'un atelier sur la mise en œuvre de la résolution 1540 en Afrique, sur la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive au niveau des acteurs non étatiques, **SOULIGNE** à cet égard la pertinence des instruments de l'UA sur la lutte contre la prolifération des armes et le terrorisme, et **DEMANDE** à la Commission de prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec le Comité 1540 et toutes les autres parties prenantes, pour promouvoir et renforcer la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) en Afrique;
19. **NOTE AVEC SATISFACTION** la tenue de la deuxième session ordinaire de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE), ainsi que de la deuxième Conférence des États parties au Traité à Addis-Abeba, le 26 juillet 2012 et les 12 et 13 novembre 2012, respectivement, **ENCOURAGE** la Commission et la République d'Afrique du Sud à finaliser, dans les meilleurs délais, leurs consultations sur l'établissement du siège de l'AFCONE à Pretoria, et les autres aspects connexes.
20. **NOTE AVEC SATISFACTION** la mise au point, par la Commission, de la « Stratégie de l'Union africaine sur le contrôle de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères et de petit calibre », dans le contexte de la Décision Assembly/AU/Dec.369 (XVII) de juillet 2011, et **ENCOURAGE** les États membres à faire usage de la Stratégie et de son Plan d'action, **NOTE ÉGALEMENT AVEC SATISFACTION** l'élaboration d'une Position commune africaine relative au Traité sur le commerce des armes (TCA), conformément à la Décision Assembly/AU/Dec.369(XVII) de la Conférence, et **ENCOURAGE** les États membres à faire usage de la Position commune pour faire entendre les préoccupations et les intérêts de l'Afrique lors de la Conférence de clôture des Nations Unies sur le TCA, qui aura lieu à New York en mars 2013.

21. **FÉLICITE** la Commission d'avoir achevé l'élaboration du projet de Cadre stratégique de l'UA sur la réforme du secteur de sécurité (SSR), en application de la Décision Assembly/AU/Dec.177(X) de janvier 2008, **EXHORTE** les États membres à tirer parti du Cadre et **ENCOURAGE** la Commission à solliciter l'assistance nécessaire des États membres dans ce domaine.

